

Séance du lundi 6 juillet 2015

Convocation du Conseil Municipal le 29 juin 2015 (affichage ce même jour), à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Programme d'entretien de la voirie communale 2015
- Convention de prestation de service dans le domaine de l'application du droit des sols et du SIG avec la Communauté de l'Auxerrois
- Travaux divers
- Columbarium
- Personnel Nouvelles Activités Périscolaires
- Eglise
- Affaires et questions diverses.

A 20 h 30, Monsieur Gérard CHAT, Maire, déclare la séance ouverte.

Présents : Gérard CHAT, Joëlle VOISIN, Bernard CASSINA, Gérard VAN DER SLIKKE, David ANSEL, Chantal FAUVIOT, Philippe BERTIN, François BOURGUIGNON, Joël MACHAVOINE, Nicole HERVIER, Annabelle ALVES DOS SANTOS.

Absents : Thierry PERRIGNON pouvoir à Chantal FAUVIOT
Franck GONTHIER pouvoir à François BOURGUIGNON
Patrick EDOUARD

Bernard CASSINA est élu secrétaire de séance.

Emilie LAFORGE et Marie-Agnès PETIT, secrétaires, assistent également à la réunion.

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE 2015

Suite à la consultation lancée le 4 juin dernier, trois entreprises ont répondu. Le marché à procédure adaptée comportait une tranche définitive et une tranche optionnelle Route de Champchardon.

La commission des travaux réunie le lundi 29 juin a analysé les offres.

- Entreprise COLAS :	12 257.90 € TTC + option 20 513.24 € TTC
- Entreprise JLB TP :	17 882.40 € TTC + option 19 218.60 € TTC
- Entreprise MANSANTI :	18 072.00 € TTC + option 24 589.20 € TTC

La commission travaux propose au conseil municipal de retenir l'entreprise COLAS pour la tranche définitive et l'entreprise JLB TP pour la tranche optionnelle.

Concernant la route de Champchardon, un accord devra être trouvé avec la commune de VOLGRE car cette voie appartient aux deux communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine les propositions de la commission travaux à savoir :

Entreprise COLAS pour 12 257.90 € TTC et l'entreprise JLB TP pour l'option à 19 218.60 € TTC.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS ET DU SIG AVEC LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

Lors du précédent conseil municipal il avait été décidé de ne pas faire appel aux services de la communauté d'agglomération.

Différentes réunions organisées par les services de l'Etat ont démontré l'importance de passer une convention pour l'instruction des documents relatifs au droit du sol. En effet il s'agit d'un domaine très varié qui nécessite la compétence d'agents spécialisés en urbanisme et d'une matière relativement contentieuse.

Dès lors le maire a proposé d'adhérer, par convention, de confier l'instruction des dossiers d'urbanisme à la communauté de l'Auxerrois à compter du 1^{er} juillet 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention de prestation de services dans le domaine de l'application du droit des sols et du SIG avec la communauté de l'Auxerrois.

TRAVAUX DIVERS

Trottoirs Rue de Paris : les travaux débutent le 15 juillet 2015.

Ecole : travaux menuiseries, toiture, jeux, toutes ces projets seront réalisés cet été.

Achat d'un terrain face au cimetière pour la réalisation d'un parking :

Le terrain concerné est la parcelle cadastrée AD 107 appartenant à Monsieur CROISET d'une contenance de 10a 19ca. Un accord sur le prix d'achat a été trouvé avec le propriétaire. La valeur de référence est fixée à 4000 € l'hectare – soit pour une surface de 10a 19ca, **407.60 € + frais notariés.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat de cette parcelle et charge le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cet achat.

COLUMBARIUM

Nous avons choisi un modèle de columbarium en granit rose. Nous attendons des offres de prix.

Le coût s'élève à environ 10 000 € (10-12 urnes + un jardin du souvenir)

PERSONNEL NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Nous conservons la convention avec le centre de loisirs des Petits Polissons avec une animatrice.

Les contrats des deux autres personnes prennent fin au 31 août 2015. Ils ne seront pas renouvelés.

Un employé communal accepte d'assurer les NAP ; il convient de lui augmenter son temps de travail de 1 h / semaine, temps annualisé soit 11/35^e.

Notre contrat aidé assurera également les temps de NAP.

Le multisports, en partenariat entre la communauté de communes de l'Aillantais et le Conseil Départemental, sera intégré dans les NAP à la rentrée scolaire 2015-2016. Les activités auront lieu les lundis de 15 heures 15 à 16 heures 15.

Le conseil municipal, accepte la modification du temps de travail.

David ANSEL, adjoint au maire en charge des affaires scolaires, dresse un bilan de l'année scolaire écoulée. Les dépenses des NAP s'élèvent à environ 6000 €. La CAF nous a déjà versé 3300 € et nous sommes en attente d'une somme sensiblement équivalente à 2700 €. Le reste à charge de la commune est finalement très faible.

EGLISE

Eglise : une consultation de maîtrise d'œuvre pour la remise en état des contreforts a été lancée. La date limite de remise des offres est fixée au 10 juillet 2015.

DON DU CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club de gym de Champvallon remercie le conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes et a versé un don de 200 €. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte ce don.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Le SDEY propose l'implantation de bornes de charge pour les véhicules électriques dans notre commune.
- Balayage des rues demain, 7 juillet
- Passage en dématérialisation complète de la comptabilité avec le trésor public. La trésorerie d'Aillant sur Tholon fermera au 31 décembre 2015. Nous serons certainement rattachés à Joigny.
- Cérémonie du 14 juillet : rendez-vous sur la place de la Liberté à 18 h 30. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

- François BOURGUIGNON informe que le prochain bulletin municipal sortira aux alentours du 15 juillet. Il précise également que les publicités pour le

festival de Senan sont en cours d'élaboration.

- Joëlle VOISIN souhaite que des affiches de ce festival soient distribuées à la communauté de communes de l'Aillantais pour une diffusion dans tous les villages. Une enquête est également ouverte par la CCA pour connaître les besoins en matériel urbain relatif à la diffusion des informations dans les communes de l'Aillantais.

- Joëlle VOISIN fait part de la mise en place d'un circuit par la CCA pour les journées du patrimoine. Chaque commune propose un ou des sites à faire découvrir, par des énigmes.

- Joël MACHAVOINE a constaté que le mur de clôture de l'école est très dégradé.

- Points divers relatifs à la CCA :

Agrandissement déchèterie (accueil + déchets verts + pneus+ sécurisation)

Modernisation de la gendarmerie : 2 logements supplémentaires qui pourraient attirer des gendarmes sur notre secteur, aujourd'hui en pénurie.

Réfection du gymnase.

Projet maison de santé : l'association vient d'être créée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Nombre de conseillers		
En exercice : 14	Présents : 11	Ayant pris part aux votes : 13
Gérard CHAT	Joëlle VOISIN	Bernard CASSINA
Gérard VAN DER SLIKKE	David ANSEL	Thierry PERRIGNON Pouvoir à Chantal FAUVIOT
Patrick EDOUARD Absent	Philippe BERTIN	Chantal FAUVIOT
Joël MACHAVOINE	Nicole HERVIER	François BOURGUIGNON
Annabelle ALVES DOS SANTOS	Franck GONTHIER Pouvoir à François BOURGUIGNON	